



ASSISTANT AU RESPONSABLE DU CAMPING (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur :	L'AIGUILLON-SUR-MER
Référence :	O08519123447
Date de dépôt de l'offre :	16/12/2019
Type d'emploi :	Emploi Temporaire
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	10/02/2020
Date limite de candidature :	16/01/2020
Service d'affectation :	CAMPING

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Vendée
Secteur géographique :	Fontenay-le-Comte
Lieu de travail :	CAMPING MUNICIPAL 85460 L'AIGUILLON-SUR-MER

Détails de l'offre

Grade(s) :	Adjoint technique territorial
Famille de métier :	Entretien et services généraux
Métier(s) :	Agente / Agent de services polyvalent-e en milieu rural

Descriptif de l'emploi :

Sous l'autorité directe du Directeur Général de Services et du responsable du camping, vous participez à la promotion touristique et à la gestion quotidienne du camping. Vous accueillez la clientèle de l'établissement et encadrez les agents saisonniers lors de l'absence du responsable.

Profil demandé :

- Expérience appréciée en hôtellerie de plein air
- Polyvalence et autonomie
- Qualité relationnelle
- Sens de l'écoute et du service public

- Esprit d'équipe, discrétion
- Sens de l'organisation, rigueur
- Maîtrise des outils et logiciels informatiques (traitement de texte, tableur).

Mission :

1) Organisation et gestion de l'équipement

- identifier les besoins de rénovation ou de maintenance de l'établissement
- vérifier le bon fonctionnement des infrastructures (ex : sanitaires, piscine...)
- intervenir techniquement sur toutes les réparations mineures des infrastructures
- sécuriser l'établissement, notamment par l'assistance à la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté
- nettoyer et entretenir l'établissement en respectant la réglementation en vigueur
- participer à l'optimisation de l'organisation et la capacité d'accueil de la structure pour répondre aux objectifs fixés par la collectivité
- coordonner les interventions des services internes au sein du camping
- assurer le bon fonctionnement de l'établissement dans le cadre de la politique touristique de la collectivité
- maîtriser les logiciels métiers liés à l'organisation des emplacements et de la facturation (régie)
- veiller au respect des normes et réglementation applicables au secteur de l'hôtellerie de plein air et les faire appliquer
- faire respecter le règlement intérieur

2) Animation de l'équipe saisonnière

- encadrer une équipe d'agents saisonniers de manière ponctuelle lors de l'absence du responsable du camping
- maintenir une culture transversale et partagée entre les différents services et structures avec le supérieur hiérarchique
- promouvoir une relation client efficiente
- assurer la prise en compte du développement durable dans la politique touristique

3) Relation avec les agents de la collectivité et les partenaires

- participer au travail partenarial avec les acteurs institutionnels, en interne avec les services et en externe avec les représentants de la communauté touristique

4) Participation au projet d'établissement

- acteur des dispositifs contractuels en cours
- participer à concevoir et évaluer les projets et programmes touristiques dans une logique de transversalité en lien avec son supérieur hiérarchique
- participer au développement et à la coordination des projets d'accueil (physique et téléphonique) et d'animation
- accueillir, accompagner, orienter la clientèle dans les meilleures conditions possibles

Spécificités du poste : 35 heures hebdomadaires, travail sur site du camping municipal, horaires irréguliers, le week-end et jours fériés avec amplitude variable en fonction des obligations du service à la clientèle (astreintes de nuit du 4 juillet au 23 août), février, mars, avril, mai, juin et septembre : 2 jours de repos les vendredis et samedis, juillet et août : jours de repos les jeudis et vendredis.

Régisseur adjoint

Contact et informations complémentaires : Les entretiens se dérouleront le jeudi 23 janvier 2020. Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Raphaël DOBEK (Directeur Général des Services) au 02.51.56.40.31.

Téléphone collectivité : 02 51 56 40 31

Adresse e-mail : mairie@laiguillon-surmer.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.